



possibilité de non paiement du loyer

Par **jubo**, le **18/05/2010** à **21:42**

Bonjour

Depuis mars 2010 je loue un appartement et malgré l'état des lieux + de nombreux coups de téléphone + un courrier avec AR certaines choses n'ont pas été faites : double des clés, bip du parking, interphone etc etc...

Je voulais savoir si j'avais le droit de bloquer une partie du paiement du loyer, la procédure à suivre.

Merci

Cordialement